

# Bachelier en management de la logistique

<b>HELHa La Louvière</b> Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : <a href="mailto:eco.lalouviere@helha.be">eco.lalouviere@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Logistique et Supply Chain II			
Code	ECLG2B24LOG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Laetitia DELHAZE</b> ( <a href="mailto:laetitia.delhaze@helha.be">laetitia.delhaze@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement est le prolongement de l'Unité d'Enseignement Logistique et Supply Chain I. Elle vise à définir les différentes facettes de la logistique et ses terminologies fondamentales. Elle permet également d'étudier différents outils et méthodes permettant d'optimiser des opérations d'approvisionnement, de gestion de stocks et de logistique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
  - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
  - 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
  - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles en y intégrant les enjeux liés au développement durable
- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
  - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
  - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**
  - 3.4 Optimiser les opérations logistiques
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
  - 4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise
  - 4.2 Mettre en place et interpréter les tableaux de bord et indicateurs de performance en matière de logistique
  - 4.3 Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
  - 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera à même de :

- Cerner les différentes facettes de la logistique, d'une supply chain, des flux, des enjeux et des possibilités de collaborations,
- Expliquer et connaître les fondamentaux de la terminologie en logistique,

- Concevoir des indicateurs de performance et des tableaux de bord,
- Expliquer les enjeux et les spécificités de la logistique militaire (notamment dans sa dimension de logistique de projection) et faire le parallèle avec un contexte de logistique plus "traditionnelle" (achats, production, ventes, ...)
- Représenter le schéma de la chaîne logistique d'une entreprise

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B24LOGA Logistique et Supply Chain II

24 h / 2 C

### Contenu

- Modules constitutifs de la "roue logistique",
  - Arborescences de production et nomenclatures,
  - Manufacturing Execution Systems,
  - Lean Management,
  - Logistique militaire (visite),
  - Terminologies et définitions logistiques,
  - Gestion de stock,
  - Représentation de la chaîne logistique,
  - Visite au Port d'Anvers (quand organisé).
  - Méthodologies d'amélioration d'organisations logistiques
  - E-commerce et problématiques du "dernier kilomètre"
  - Quantifications de charges de productions, de volumes d'achats, de prestations, de ventes, etc.,
  - Fixation des termes incontournables (lexique) que tout diplômé Bachelier en Management de la Logistique se doit de maîtriser.
  - Optimisation de la gestion des stocks et des approvisionnements,
  - Représentation de la Supply Chain et Chaîne de création de valeurs,
- gestion des stocks et approvisionnements
  - Aspects stratégique de la supply chain, arbitrages et change management
  - Mondialisation, globalisation et incidences logistiques,
  - Optimisation de la gestion des stocks et des approvisionnements,
  - Management de la Supply Chain et Chaîne de création de valeurs.

### Démarches d'apprentissage

Analyse de documents, extraits d'ouvrages, ...

Travaux en groupes,

Exposés de l'enseignant,

Les différentes visites (formation à la logistique militaire et visite) sont obligatoires et font partie de l'acquis d'apprentissage.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Dispositifs disponibles en ligne

### Sources et références

"Logistique / production, distribution, soutien", Yves PIMOR, Michel FENDER, L'Usine Nouvelle, Dunod, 5ème édition, Paris, 2008

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours, lexiques,
- diaporama de Ecole de Logistique des Forces Armées Belges (Tournai)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q1: examen écrit à livre fermé pour 85% de la note

Q2: Participation à la visite pour 15%

La participation aux visites est obligatoire.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail **ou une visite**) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc		Evc	15		
Période d'évaluation	Eve	85	Trv		Exe	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

#### Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).